

Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, session 2022, dans les académies de NORMANDIE (CAEN) et NORMANDIE (ROUEN).

Le président de l'Université de Caen Normandie,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de NORMANDIE (CAEN) et NORMANDIE (ROUEN), au titre de l'année 2022 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, au titre de l'année 2022, dans les académies de NORMANDIE (CAEN) et NORMANDIE (ROUEN) :

Monsieur LEGRIX-PAGES Jérôme, professeur certifié et assimilé de classe exceptionnelle, président, Université de Caen Normandie, Caen.

Madame REGEREAU Nathalie, ingénieure d'études hors classe, vice-présidente, Université de Caen Normandie, Caen.

Madame CAVROIS Magali, technicienne de recherche et de formation de classe supérieure, experte, Ministère de l'enseignement Supérieur, de la recherche et de l'Innovation, Fontainebleau.

Monsieur JOUETTE Arnaud, attaché d'administration de l'état, Institut national des sciences appliquées de Rouen, Rouen.

Monsieur MOUNIER Jacques-Manuel, attaché principal d'administration de l'état, Université de Rouen Normandie, Rouen.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Caen, le 23 mai 2022

Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services
de l'Université de Caen Normandie

Géraldine BODET